



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021



REMERCIEMENTS

Le Maire remercie :

- ♦ les personnes ayant participé à la rénovation des bancs
- ♦ les associations qui ont organisé des animations cet été :
 - l'Association des Clues de Barles pour la Fête de la Pêche
 - le Comité des Fêtes pour le vide grenier et le cinéma en plein air
 - « les Fans de Barles » pour l'animation Barles d'hier et d'aujourd'hui du 17 juillet

TRAVAUX RD900A

A compter du 20/09/2021 et jusqu'au 19/11/2021, la circulation de tous les véhicules est interdite du lundi au vendredi de 8h00 à 10h00, 10h15 à 12h00, de 13h00 à 15h00 et de 15h15 à 17h00

INFORMATIONS

La prochaine collecte des encombrants sera le 7 octobre 2021

Appeler le 04 92 35 32 79 du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30

ETAT CIVIL

Naissance :



Keeva COULIN fille de Auksė PALIUKAITE et de Florian COULIN,
félicitations aux heureux parents

Mariage :

Clémence NICOLAS et Yannick ZUENA le 14 août 2021, félicitations aux mariés



SEANCE DU 1 SEPTEMBRE 2021

Présents: Patrick GAETHOFS, Marc JOUVES, Karim YAHIAOUI, Claude PAYAN, Antonin NICOLAS, Olivier SERRA, Béatrice BASSISTY, Gilles AUDEMAR

Représenté : Christophe NICOLAS

Excusés : Jacky ALLIAUD, Lionel NICOLAS

Secrétaire de séance : Béatrice BASSISTY

COUPE DE BOIS PARCELLE 1 CANTON "LES PINEES"

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu en mairie le technicien ONF qui propose de marteler une coupe de bois de 1116 m³ de pins sylvestres et 100 m³ de hêtres parcelle 1 canton "Les Pinées".

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE l'ONF à marteler une coupe de bois parcelle 1 canton "Les Pinées".

COUPE DE BOIS PARCELLES 3 ET 4 CANTON "LES PINEES"

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu en mairie le technicien ONF qui propose de marteler une coupe de bois de 100 m³ de pins sylvestres et de hêtres parcelles 3 et 4 canton "Les Pinées".

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE l'ONF à marteler une coupe de bois parcelles 3 et 4 canton "Les Pinées".

LOGEMENT ST PIERRE

Le Maire informe le Conseil Municipal :

- que le logement de St Pierre s'est libéré le 31 juillet 2021. Après état des lieux, des travaux de rénovation (peinture, faïence salle de bain...) sont nécessaires.

- qu'il a reçu en mairie une demande de Mr NICOLAS Tristan qui souhaite louer ce logement le plus rapidement possible.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 8 voix pour et 1 abstention, FIXE le prix du loyer à 510 €uros par mois.

AUTORISE le Maire à signer le bail de location avec Monsieur NICOLAS Tristan à compter du 2 septembre 2021.

DIT que Mr Tristan NICOLAS fera les travaux à ses frais, en contrepartie il aura 3 mois de loyer gratuits (septembre, octobre, novembre 2022).

AMENAGEMENT SALLE POLYVALENTE - LEADER

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune ne dispose plus de salle polyvalente et qu'il devient urgent d'aménager l'ancien bâtiment "Terre-Homme" en salle polyvalente afin que les associations reprennent leurs activités.

Il informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré la personne qui s'occupe des demandes de financement LEADER. L'aménagement de l'ancien bâtiment "Terre-Homme" en salle polyvalente rentre dans ces critères de financement.

Il propose donc au Conseil Municipal de déposer un dossier de demande d'aide avec le plan de financement suivant :

LEADER (FEADER et contreparties nationales)	14 000 €
Autofinancement de la commune	6 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le projet ainsi que son plan de financement et autorise la Maire à solliciter la subvention et à signer l'ensemble des documents afférents.

TRAVAUX LOGEMENT ANCIENNE POSTE - CHOIX DES ENTREPRISES

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a obtenu une subvention de 5 312 € pour les travaux d'aménagements énergétiques de l'appartement de l'ancienne poste dans le cadre de la D.E.T.R. 2021 (Coût de l'opération subventionnée 8 853 € H.T.).

Il informe le Conseil Municipal qu'il faut donc retenir les entreprises pour ces travaux.

Travaux d'isolation

- Entreprise CATALDO Jean-Louis pour la somme de 6 009 € H.T.
- SARL NICOLAS Jannik et fils pour la somme de 5 267 € H.T.

Travaux de menuiserie

- Entreprise CATALDO Jean-Louis pour la somme de 7 584 € H.T.
- Aurélien NURY pour la somme de 3 350 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de retenir les entreprises les moins disantes :

- pour les travaux d'isolation, la SARL NICOLAS Jannik et fils pour la somme de 5 267 € H.T.***
- pour les travaux de menuiserie, l'entreprise Aurélien NURY pour la somme de 3 350 € H.T.,***

dit qu'un acompte de 20% leur sera versé à la commande des travaux et autorise le Maire à engager les travaux et à honorer les factures après travaux.

PISTE DE VAUX

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité qu'à compter du 1er janvier 2021, elle prendrait à sa charge 3 remises en état de la grave de Vaux. Les remises en état suivantes seront à la charge des propriétaires

ACCUEIL MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Pour des raisons de confidentialité et de sécurité, le Conseil Municipal a décidé de faire fabriquer et installer une banque dans le local de la mairie et de l'agence postale.

PROJET CREATION D'UN PARC NATUREL REGIONAL (PNR)

La séance a été introduite par la présentation très complète faite par Claude PAYAN et Roger ISOARD sur ce qu'est un PNR. Ils ont également présenté le projet de création d'un PNR par le S.M.M.M sur le territoire des Monges dont la commune fait partie.

TRAVAUX DE RAFRAICHISSEMENT DU BÂTIMENT COMMUNAL

Des travaux de rafraichissement des portes et fenêtres du bâtiment communal étaient nécessaires. Ils ont donc été confiés à une entreprise de la commune.